

Habiter la friche. Des machines à paysages

GianPiero Moretti

Numéro 111, printemps 2012

Espace public

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66644ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Moretti, G. (2012). Habiter la friche. Des machines à paysages. *Inter*, (111), 52–55.



> L'ancienne carrière de Boischatel dans l'agglomération de Québec.

Habiter la friche

DES MACHINES À PAYSAGES

PAR GIANPIERO MORETTI

L'espace public de la ville est, par définition, l'espace intermédiaire entre les édifices : lieu de rencontre, d'échange, de socialisation. Espace neutre, il est défini par ce qui l'entoure, par des édifices plus ou moins « privés », entre ceux des résidences et des services collectifs. Présence certaine, celle du cadre construit constitue un fil logique, une histoire qui encadre et définit indirectement la scène publique.

La carte de Rome tracée par Nolli en 1748 exprime dans ses grandes lignes l'enchaînement et les relations entre les espaces public, collectif et privé. À la continuité ininterrompue de l'espace public, perméable, s'opposent les « îlots » dessinés comme des pierres ; pleins, impénétrables, ils contiennent les lieux complètement « privés ». Entre ces deux conditions, des lieux poreux, de transition, permettent de passer de l'espace fluide à l'intérieur des pierres des îlots. Ces lieux constituent une extension des espaces publics dans le système construit de la ville.

La lecture donnée par Nolli peut être enrichie par un regard attentif aux objets complètement privés. En effet, ces éléments possèdent, au moins dans certains contextes, une grande richesse de rapports spatiaux et constituent de véritables lieux intermédiaires : arcades, commerces, entrées, cours, sont autant de dispositifs qui contribuent à la richesse de l'expérience urbaine et à la qualité de l'espace public.

Cette dimension est bien évoquée dans le regard que Walter Benjamin porte sur les espaces construits de la ville de Naples lors de son séjour en 1925. Il y observe des espaces construits, qu'il définit comme poreux, dans lesquels structure et vie interagissent constamment et qui peuvent accueillir l'imprévu. Au sein de ceux-ci, le définitif et le caractérisé sont refusés¹. Il en résulte des lieux riches et surtout dans lesquels la fonction passe en deuxième plan, contrairement aux espaces de la modernité.



> Giambattista Nolli, La Nuova Pianta di Roma, 1748.

Cette porosité est aussi présente dans la troisième dimension, là où la paroi constitue une véritable « machine » relationnelle, un lieu intermédiaire où l'espace public et l'espace privé s'entrecroisent, à plus ou moins grande distance l'un de l'autre. C'est ainsi que balcons, loggias, fenêtres, escaliers, permettent avec leur statut ambigu de lier intérieur et extérieur en portant la scène « privée » sur l'espace public, et vice-versa, dans une relation médiatisée. Ce média est la paroi, le mur, qui se dilate, s'ouvre, accueille, se déforme pour être à la fois élément protecteur et accueillant.

La richesse de l'expérience urbaine mais aussi celle d'habitation semblent donc être directement liées à la qualité de l'espace intermédiaire entre le complètement public et le complètement privé. Dans ce *mi-lieu*, que Deleuze définit comme « l'espace du possible », des rencontres peuvent se produire, des événements prendre place².

Dans la ville moderne, l'idée de la fragmentation de l'espace, en répondant aux différentes fonctions, se met en place progressivement. Ainsi, la conception des secteurs réalisée séparément, sur les bases du zonage fonctionnel, contribue à l'isolement des divers fragments qui composent la ville³. L'îlot se transforme alors en « barre »⁴ et la continuité de la rue commerciale, avec ses porosités, se mute progressivement en édifice spécialisé tel que le centre commercial⁵.

Dans cette logique chaque fragment, chacun de ces matériaux qui composent la ville contemporaine, vise l'appellation de « centre ». Chaque morceau devient donc autoréférentiel, avec des logiques internes plus ou moins fortes qui s'organisent à partir du centre et qui essaient, en leur sein, de générer des lieux plus ou moins publics.

Ce découpage de l'urbain par figures fonctionnelles contribue à la création d'espaces intermédiaires au caractère ouvert et incertain⁶. Par opposition, ces lieux oubliés par la planification s'ouvrent à des possibles mutations temporaires et à des pratiques informelles qui ne trouvent pas place dans les espaces normés de la ville contemporaine⁷.

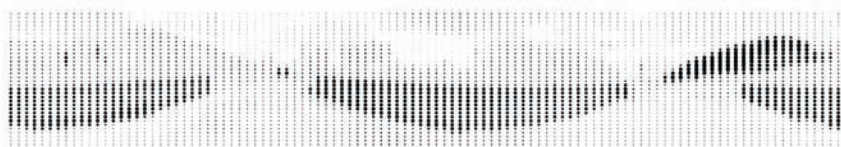
D'autre part, ces lieux de transition recèlent un grand potentiel de biodiversité. Gilles Clément, en introduisant le concept de « tiers paysage »⁸, nous fait lire la grande richesse de ces lieux qui s'infiltrent dans l'urbain contemporain, non seulement d'un point de vue des continuités, mais aussi d'un point de vue naturel. Certaines espèces désormais bannies et disparues des contextes urbains reprennent progressivement place de manière spontanée dans ces lieux intermédiaires.

Les figures urbaines qui en résultent sont poreuses. Elles rappellent étrangement celles évoquées par Benjamin dans ses observations sur la ville de Naples. Dès lors, nous pouvons nous interroger sur ces lieux poreux et du possible dans l'organisation de l'urbain contemporain. Ces espaces intermédiaires offrent certes de nouvelles possibilités pour la mise en place d'un espace public contemporain, mais avec quels instruments conceptuels les aborder ? Comment définir de nouveaux rapports entre public et privé ? Comment permettre l'habitabilité de ces espaces de l'incertain ? Et surtout, comment l'architecture peut-elle contribuer à leur devenir ?



> Friches urbaines dans l'agglomération de Québec.

Landscape analysis

Panorama à 360°
360° PanoramaÉléments visuels d'importance
Major visual elements

Pixelisation

Machines à paysages : une exploration sur la porosité architecturale et urbaine

Les espaces du tiers paysage évoqué par Clément sont caractérisés par une grande complexité, résultat d'une accumulation de traces et de situations qui se sont succédé dans le temps et qui s'offrent aujourd'hui comme des éléments ouverts, à être révélés. Celui qui les explore est à la fois attiré par la découverte et repoussé par l'indétermination des lieux aux signes inusités, parfois contradictoires. Il parcourt ce paysage tel un nomade à la découverte d'un territoire abandonné.

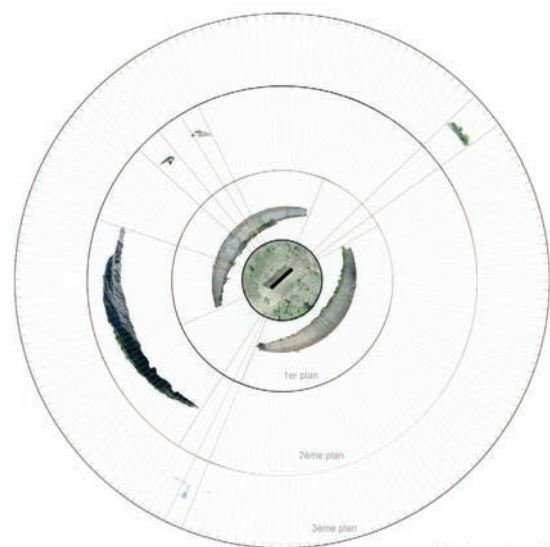
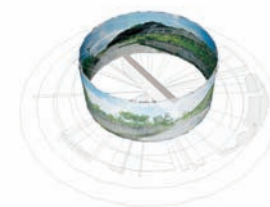
Ces lieux contemporains, espaces de liberté dans l'aménagement de l'urbain, requièrent de nouvelles approches pour les aborder. La contribution d'une architecture « faible »⁹ et poreuse pourrait favoriser de possibles appropriations, à « interpréter » selon les différentes périodes de la journée, les saisons, les années. Dans cette perspective, nous pouvons envisager une paroi poreuse comme édifice, une structure dans laquelle les espaces « fonctionnels » disparaissent pour laisser place au rapport entre l'individu et le paysage. Ainsi, la paroi poreuse devient elle-même une architecture ouverte dans laquelle chaque utilisateur ou groupe d'utilisateurs peut inscrire différentes pratiques de l'espace.

L'exploration vise donc la création d'une architecture de « mi-lieu »¹⁰, afin que la friche puisse devenir un lieu praticable, selon l'acception de Michel de Certeau¹¹. Le mur poreux constitue un élément faible, qui fonctionne comme repère et contribue ainsi à une meilleure lisibilité de la friche. Cela permet d'envisager l'intégration de ce lieu dans le continuum urbain (sinon dans son ensemble, au moins dans l'espace piéton), sans lui enlever son caractère essentiel de tiers paysage qui, selon la définition de Clément, peut être à l'origine de pratiques plurielles.

Le projet *Machines à paysages/Landscape Machines* est à la fois une exploration sur le thème de la porosité et sur le devenir des territoires sensibles évoqués par Clément. Le lieu investi par le projet est celui d'une ancienne carrière adjacente aux vestiges d'une briqueterie démolie. Une opération de relevé stratigraphique, presque archéologique, permet d'en comprendre la structure spatiale, depuis sa topographie, en passant par sa végétation, jusqu'à la représentation de ses différents environnements olfactifs et sonores.

Par la suite, une série de neuf interstices particuliers, révélés par la fréquentation et l'étude du site, sont choisis comme lieux d'implantation des murs poreux. Ces objets sont envisagés comme des sortes de refuges, des éléments où le nomade urbain peut se poser. Le mur poreux permet ainsi de mesurer le rapport qui s'établit entre soi-même, son propre corps et le paysage ouvert. Au départ du processus, chaque mur est un monolithe de dimensions constantes (0,8 x 2,4 x 12 mètres) qui est déformé, percé, excavé par les tensions perçues dans le paysage et par les différentes possibilités et exigences de l'habitat minimal.

Tel un média, le mur poreux permet de créer un lien entre l'espace ouvert et le sujet. Le mur, élément qui délimite habituellement l'espace habitable, devient lui-même lieu habité en même temps qu'il se libère de sa condition de « limite » en se fusionnant avec l'espace du paysage qui le contient. Celui qui y habite se trouve donc en contact avec le paysage qui l'entoure, au creux d'un objet-intervalle.

Strates visuelles
Visual strata

Le tiers paysage de la carrière désaffectée est donc investi par une succession de murs qui dialoguent avec leur environnement et qui accentuent la présence humaine en lui offrant refuge et protection. L'ensemble de ces objets poreux, comme autant de plateformes, permet de catalyser l'activité humaine dans un espace incertain en créant des lieux où la rencontre imprévue est possible. Ils deviennent ainsi des embryons d'espace public.

Le processus du projet : une ancienne carrière comme lieu d'exploration

Entre la falaise et le fleuve, le site de l'ancienne carrière de Boischatel constitue un territoire délaissé, un lieu abandonné, à la limite entre le paysage fluvial et les espaces urbains qui la surplombent.

Ce lieu est marqué par cette morphologie et par la présence des vestiges de la briqueterie qui occupait anciennement le site. De nombreuses traces reliées à l'ancienne activité subsistent : excavations, chemins, plateformes de chargement, dalles de béton, briques concassées, tuyaux en béton délabrés, constituent autant d'éléments artificiels qui caractérisent ce tiers paysage.

Au fil du temps, la nature a repris le dessus en s'insinuant dans les failles de ces interventions artificielles. Les ruissellements entaillent progressivement la carrière, les herbes poussent à travers les quais de chargement, les arbres émergent à la limite des anciennes dalles de plancher de la briqueterie.

D'autre part, on remarque des signes récents d'occupation : abris temporaires, traces de feux à ciel ouvert, tas de débris, panneaux de signalisation, etc., témoignent d'une utilisation faible, mais actuelle, du site de l'ancienne carrière.

Cette stratification matérielle et temporelle de la carrière contribue grandement au génie du lieu et en détermine le caractère évolutif. Comment aborder cette complexité ? De quelle manière habiter les espaces de la carrière tout en préservant la magie des lieux ?

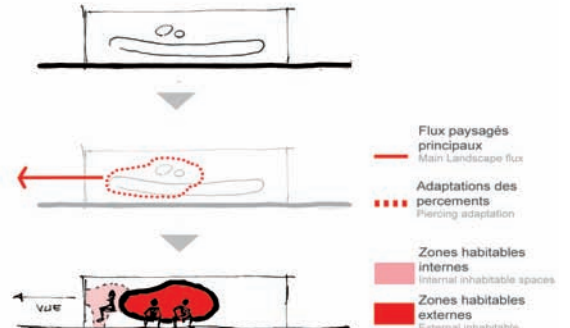
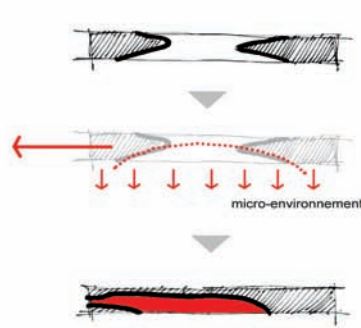
RÉINTERPRÉTATION - HABITER LE MUR

Reinterpretation - Inhabiting the wall

Étape 1 | Step 1
Percements paysagés
Landscape holes

Étape 2 | Step 2
Réinterprétation - Habitabilité
Reinterpretation - Inhabitability

Étape 3 | Step 3
Transformation finale
Final transformation



| Schémas en plan
Plan schemes

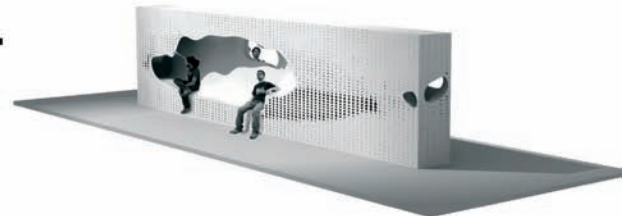
| Schémas en élévation
Elevation schemes

RÉSULTAT FINAL - MUR PAYSAGE / HABITACLE

Final result - Inhabitable landscaped wall



Parois 1 et 2
Faces 1 and 2



Parois 3 et 4
Faces 3 and 4



Coupes | Sections





> Des nouvelles continuités dans le paysage.

La lecture stratigraphique comme outil de découverte

Constamment variable, en transformation, le lieu de la carrière est composé par une multitude de strates, presque des couches archéologiques, qui en déterminent les formes, les environnements, les ambiances.

Ces strates sont relevées grâce à un arpentage de la carrière et à une transposition cartographique des différents éléments physiques et sensibles qui la composent. Le relevé est réalisé de manière systématique, en superposant au site une grille abstraite de points d'observation localisés à des intervalles réguliers de 30 mètres. À partir de ces points, les différentes observations sont enregistrées.

Topographie, végétation, textures du sol, ruisseaux, traces d'anciens bâtiments, ruines, sont répertoriés et reportés sur le plan du site de la carrière. Cette lecture stratigraphique, combinée à la fréquentation assidue du lieu, permet progressivement d'appréhender les successions paysagères ainsi que les relations qui se tissent entre les différents fragments qui composent cet environnement.

Un relevé des différentes zones d'homogénéité relatives aux ambiances sonores, olfactives et visuelles enrichit la compréhension de la dimension sensible des lieux, à la suite de la lecture de ses caractéristiques physiques.

À la croisée des strates : des sites de projet

La lecture stratigraphique permet de saisir les caractères de la carrière tout en ouvrant les portes au projet architectural. Des sites d'intervention émergent de cette lecture même. Au centre d'une strate ou bien à la limite entre différentes entités, neuf sites de projet sont identifiés, chacun avec un caractère propre et des ambiances sensorielles spécifiques.

Pour chacun des sites, à l'intérieur d'un diamètre de 30 mètres autour du point d'intervention choisi, il devient possible de mettre en évidence les caractères physiques du lieu. Textures au sol, détrit, présence d'eau ou bien d'éléments sensibles deviennent autant de données qui informent le projet. D'autre part, un relevé photographique de 360° autour du point d'intervention permet d'ajouter la donnée paysagère comme élément caractérisant chaque site particulier. Les éléments paysagers importants pour le projet sont répertoriés selon leur disposition dans le champ visuel. Cette nouvelle couche d'information permet de relier le site aux éléments visuels du paysage qui l'entourent.

Un mur habitable généré par le site et le paysage

Un monolithe, aux dimensions et à la forme constantes (0,8 x 2,4 x 12 mètres), est l'élément de base du projet pour chacun des neuf sites. Ce volume est déformé selon les caractères particuliers du site et du paysage dans lesquels il s'inscrit.

D'une part, les éléments paysagers mis en évidence par le relevé paysager à 360° ouvrent des pistes pour localiser des percements, des ouvertures, des opacités ; le paysage devient ainsi un véritable vortex qui déforme chaque mur de manière singulière. D'autre part, les éléments physiques qui caractérisent chaque site, tels que les textures au sol, les herbes, les résidus, le ruissellement de l'eau de pluie, ainsi que les éléments sensibles guident une deuxième série de déformations qui interagissent avec la régularité du mur d'origine. ◀



NOTES

- 1 « [P]oreuse comme cette pierre est l'architecture. Structure et vie interagissent continuellement dans les cours, dans les arcades, dans les escaliers. Partout est conservé l'espace vital qui peut recevoir des nouvelles et imprévues utilisations. Le définitif et le caractérisé sont refusés. » (Walter Benjamin, *Frankfurter Zeitung*, 19 août 1925.)
- 2 « Ce qui compte, ce ne sont pas les débuts ni les fins, mais le milieu. Les choses et les pensées poussent ou grandissent par le milieu, et c'est là qu'il faut s'installer... » (Gilles Deleuze, *Pourparlers*, de Minuit, 1990, p. 219.)
- 3 Christian Devillers souligne les effets de la planification fonctionnelle, dans laquelle chaque secteur est conçu selon des logiques internes propres, ce qui contribue à fragmenter de manière importante les espaces urbains. Cf. « Le projet urbain », *Conférences Paris d'architectes 1994*, Pavillon de l'Arsenal, 1994.
- 4 Philippe Panerai reconstruit de manière exhaustive ce passage. Cf. P. Panerai, J. Castex et J.-C. Depaule, *Formes urbaines : de l'ilot à la barre*, Parenthèses, 1997.
- 5 Le processus de transformation qui a amené de la rue commerciale à la cristallisation des formes architecturales du centre commercial a été souligné dans ma thèse de doctorat. Cf. GianPiero Moretti, *Entre mondialisation et réalités globales : centres commerciaux et formes urbaines à Montréal, Los Angeles et Paris*, thèse de doctorat, Université McGill, 2004.
- 6 Cf. Ignasi de Solà-Morales, « Urbanité interstitielle », *Inter, art actuel*, n° 61, 1995, p. 27-28.
- 7 Cf. Stalker, *À travers les territoires actuels*, Jean-Michel Place, 2000.
- 8 Gilles Clément introduit cette notion dans son *Manifeste du tiers paysage*. Selon cet auteur et concepteur, le tiers paysage est celui qui est oublié, abandonné, négligé par l'aménagement urbain et territorial. Espaces de friche, usines abandonnées, bords d'autoroutes, seraient ainsi, selon lui, l'espace livré à l'inconscient de la société, un espace dans lequel il existe une certaine liberté et qui peut devenir le lieu de nouvelles pratiques. (*Manifeste du tiers paysage*, Sujet/Objet, 2004.)
- 9 Ce terme est emprunté au philosophe italien Vattimo (1983) dans *Il pensiero debole (La pensée faible)*. Selon cet auteur, la pensée contemporaine est plurielle et doit s'adapter aux incessantes transformations des conditions du réel. De manière analogue, nous pouvons penser à une architecture qui sait s'adapter aux nouvelles conditions de l'urbain.
- 10 Ce terme a été introduit par Jacques, Guez et Tufano en réponse aux réflexions de Marc Augé sur le « non-lieu » (*Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, du Seuil, 1992). « Les limites spatiales se montrent moins rigides. Entre intérieur et extérieur, entre dedans et dehors, entre privé et public, entre ici et ailleurs. C'est encore et à nouveau l'espace de "l'entre". Entre les deux. Être "entre" ne veut pas dire être une chose ou l'autre, cela veut dire être temporairement une chose et l'autre. Être en train de... En "transformation". Ce n'est pas seulement être au milieu ou dans le milieu, mais être le mi-lieu même. L'architecture n'existe qu'à partir de ces vagues limites. L'architecture serait le trait d'union et la séparation, l'intermédiaire, elle est une des possibilités du passage d'un état à l'autre, un des devenir éventuels. » (Paola Berenstein-Jacques, Alain Guez et Antonella Tufano, « Trialogue lieu/mi-lieu/non-lieu », in Chris Younès et Michel Mangematin (dir.), *Lieux contemporains*, Descartes & Cie, 1997.)
- 11 Selon Michel de Certeau, le lieu pratiqué est « une configuration instantanée de positions. Il implique une indication de stabilité ». (*L'invention du quotidien 1 : arts de faire*, Gallimard, 1990, p. 173.)

GIANPIERO MORETTI est né à Borgosesia, en Italie, en 1963. Diplômé en architecture de l'École polytechnique de Turin, il commence sa pratique indépendante en 1993. En 2004, il obtient un Ph. D. de l'Université McGill. Il travaille en Italie et au Canada, où il est professeur d'architecture à l'Université Laval. Depuis 1996, il pratique l'architecture et le design urbain avec Anne Vallières. Dans ses travaux de recherche et ses activités professionnelles, il s'intéresse aux processus de transformation des paysages contemporains.